

que sans un cabinet de guerre la victoire est impossible. Nous trouvons la preuve de sa nécessité dans les erreurs commises en Extrême-Orient. Le premier ministre n'a pas besoin d'y assister; il peut s'y faire représenter. Le conseil de guerre a accompli de bonne besogne au cours du dernier conflit. Il a assuré la coordination des efforts et la coopération en matière de stratégie, au lieu de laisser chaque pays suivre sa propre stratégie. J'espère qu'on étudiera de nouveau la question et qu'on agira dans ce sens.

L'Angleterre ne voulait pas la guerre, mais son prestige sera plus grand devant l'histoire que celui de tout autre pays. Nous connaissons tous la parabole de l'homme tombé parmi les voleurs et qu'un bon Samaritain releva, alors que le prêtre et le lévite étaient passés en l'ignorant. L'Angleterre a joué le rôle du bon Samaritain au cours du conflit actuel. Elle s'est faite la protectrice du faible dans le monde entier. Elle a pris volontairement part à la guerre. Aucun intérêt personnel ne l'animait, mais grâce à son attitude et à l'héroïsme de sa population à Dunkerque, elle a sauvé la race humaine tout entière. Elle a été le rempart de la liberté, de la religion et de la civilisation, et le principal mérite lui est dû.

Le premier ministre aura l'appui de toute la Chambre au sujet du projet de loi. Comme membre de l'opposition, je sais que notre chef l'a poliment appuyé. Le magnifique discours que le chef de l'opposition (M. Hanson) a prononcé hier restera comme l'un des meilleurs qu'il ait faits dans la présente guerre et au cours de la dernière. Mon chef s'est montré tout à fait à la hauteur de ses responsabilités en cette guerre. Il a accordé au Gouvernement une bonne collaboration, bien que de façon indépendante. J'espère que, malgré les bévues commises, le Gouvernement accélérera la poursuite de la guerre et fournira à nos troupes sur tous les théâtres d'opérations, l'aide dont elles ont besoin et qu'elles méritent. Il devrait envisager la formation de régiments additionnels, destinés à servir quand la nouvelle guerre péninsulaire commencera en Europe, car c'est là et non au Canada, que l'on va se battre.

(Texte)

M. ARTHUR-J. LAPOINTE (Matapédia-Matane): Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) propose, par son bill 80, de retrancher la clause 3 de la loi sur la mobilisation des ressources nationales et de faire ainsi disparaître les restrictions à la conscription des hommes pour le service outre-mer. Ce projet de loi est certainement, à mon avis, un des plus importants et des plus délicats encore jamais

[M. Church.]

présentés à la Chambre des communes depuis la première Grande Guerre. Le débat peut même devenir violent si les honorables membres de cette Chambre n'y apportent pas de la bonne volonté et de la pondération. C'est pourquoi je me propose, au cours de mes brèves remarques, de ne faire aucune allusion blessante à l'égard de ceux qui peuvent différer d'opinion avec moi sur la brûlante question de la conscription. Dans une période de crise comme celle que traverse actuellement notre pays, alors que les esprits sont tendus, il importe de discuter avec calme les graves problèmes qui se présentent devant nous. Monsieur l'Orateur, depuis 1935 que je siége dans cette Chambre, j'ai toujours été loyal à mon parti, car je ne voyais aucune raison sérieuse d'agir autrement. J'ai toujours eu confiance en le très honorable premier ministre, car je le croyais sincère, comme je le crois encore sincère. C'est donc avec le plus profond regret que je me vois dans l'obligation de différer d'opinion avec lui sur une mesure d'une aussi grande importance. Si je faisais autrement, j'agiserais contre les dictées de ma conscience.

Lors des élections de 1917, je servais au front comme simple soldat volontaire. Tout comme aujourd'hui, je n'avais pas confiance au service obligatoire pour outre-mer et j'ai voté contre le gouvernement. Il y a deux ans, croyant être une fois de plus utile à mon pays, j'ai encore une fois endossé l'uniforme, et toujours comme volontaire. Le premier ministre n'a peut-être pas l'intention de mettre en vigueur immédiatement la loi du service obligatoire pour outre-mer, mais, par son bill, il nous demande d'accepter en principe la loi de conscription. Cette mesure ouvre donc la voie toute grande au service obligatoire pour outre-mer, et si j'y suis ardemment opposé c'est que je suis convaincu que ce système, au lieu d'améliorer notre effort de guerre, causera des perturbations profondes au sein de la nation et détruira sans nul doute l'unité nationale, pourtant si nécessaire à la poursuite de notre tâche en vue de la victoire.

Des VOIX: Très bien!

M. LAPOINTE: Je connais la population de mon comté, que j'ai l'honneur de représenter depuis près de sept ans dans cette Chambre. Elle est prête à tous les sacrifices pour gagner la guerre, mais elle ne veut pas de coercition et n'acceptera jamais de bon gré l'application d'une telle mesure. Jusqu'à date, la population de Matapédia-Matane, tout comme celle de toute la Gaspésie d'ailleurs, a très généreusement répondu à l'appel du pays. Ses fils se sont enrôlés en très grand nombre et je suis assuré que,